LE PAVÉ DE PANAME

Le journal de la CGT Finances Publiques Paris

n°15 Juillet 2013

La crise de 2008 n'a pas terminé ses ravages et la troïka (FMI, Union europénne et banque centrale européenne) veut la faire payer aux salariés. Pour cela un seul mot d'ordre : austérité à tout va pour réduire les déficits. **Les centaines de milliers de suppressions d'emplois de fonctionnaires n'ont pas suffi, il s'agirait d'amplifier les attaques et préparer une nouvelle réforme des retraites. Pour la CGT c'est non** !

Les pistes s'inscrivent dans la continuité des précédentes réformes, lesquelles n'ont pourtant rien réglé en matière de financement, et ont dégradé la situation des retraités (cf article "Nouvelles menaces sur les retraites").

La RGPP a été remplacée par la MAP (modernisation de l'action publique) avec sa mise en place à la DGFiP sous le nom de démarche stratégique. Au nom des déficits, il faudrait continuer à faire des économies alors que la fraude au niveau européen est évaluée à 1000 milliards.

Donnons-nous plutôt les moyens d'augmenter et de recouvrer pleinement les recettes issues du capital et des hauts revenus, d'arrêter les exonérations patronales et de combattre réellement les paradis fiscaux. Ce n'est pas le choix du gouvernement et cela veut dire que les suppressions d'emplois, les concentrations de services, les transferts et externalisations de tâches devraient continuer. **La valeur du point d'indice est à nouveau gelée en 2014. Le tout sous couvert d'un dialogue social où rien n'est négociable.**

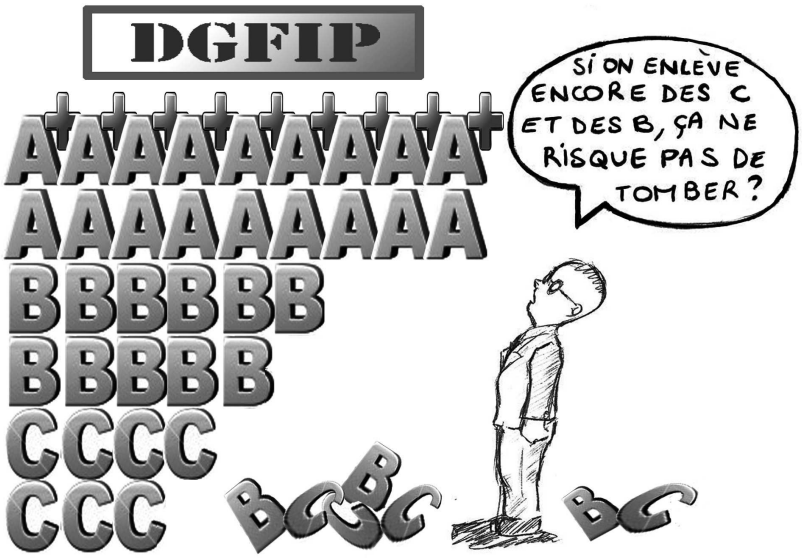

Suite aux premiers bilans des mouvements de mutation, **il manquait plus de 2000 agents A, B et C,** dans les deux filières pour pourvoir tous les postes vacants et ce n'est pas l'appel des listes complémentaires C et B qui suffira à résorber cette pénurie. Cela a des conséquences dramatiques pour les mutations, pour les conditions de travail, pour la réalisation des missions, pour le réseau qui est déjà fragilisé. La DG doit, en recrutant, combler tous les postes existants !

Une seule solution : la mobilisation

Par des HMI intersyndicales, des cahiers revendicatifs, des pétitions qui se multiplient (16ème, 17ème, 18ème, 19ème, CDIF-PELP...), du rassemblement au pied du site Bd de Reims 17ème le 11 juin, du meeting CGT du 18 juin (qui a rassemblé les militants CGT de la région Ile-de-France), de la mise en place des états généraux de la DGFiP, de la perspective d'une grève DGFIP avec manifestation nationale, mais aussi de la nécessaire mobilisation contre la remise en cause de nos retraites et pensions :

C'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter !

Alors, « aventi populo » !

CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS

6 rue St Hyancinthe 75001 Paris

cgt.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

http://www.cgtdgfip75.org

Retraites, emplois, salaires

On ne veut pas en rester là

Rejoignez-nous !

Syndiquez-vous !

NOUVELLES MENACES SUR LES RETRAITES

De nombreuses propositions toutes plus régressives, plus agressives les unes que les autres, fusent contre les retraites mais toute hausse des cotisations patronales est exclue au nom de la compétitivité.

ENTRETIEN PROFESSIONNEL EN 2020.

Ainsi le rapport Moreau (commission pour l'avenir des retraites) qui reprend une bonne partie des propositions de la Cour des Comptes, met en cause le Code des Pensions, élement essentiel de notre statut de fonctionnaire d'Etat, et attaque de front les fonctionnaires (avec un calcul des pensions de retraites sur 10 ans au lieu des 6 mois signifiant une perte allant de 5 à 12 % sur la pension). Or **le régime des fonctionnaires n'est favorable qu'en apparence : à qualification égale, les retraites dans le public et le privé sont proches. Avec la réforme des retraites de 2010, la retenue pour pension civile du fonctionnaire (équivalant de la cotisation dans le privé) doit passer de 2011 à 2020 de 7,85% à 10,80% du traitement brut sans aucun droit supplémentaire**.

Sur proposition du gouvernement, la concertation autour de ces mesures a commencé à la conférence sociale des 20 et 21 juin et devra être « bouclée » le 20 septembre. Une nouvelle « contre-réforme » défavorable aux salarié-e-s et aux retraité-e-s est programmée pour être adoptée avant la fin de l'année.

La réduction programmée des retraites par répartition a pour objectif inavoué d'ouvrir le champ aux retraites par capitalisation (profits juteux pour les banques et assurances), augmentant encore plus les inégalités et ouvrant un risque majeur pour la sécurité des retraites (faillites, spéculation : exemple des retraité-e-s américain-e-s ruiné-e-s par la crise).

On voudrait nous préparer à la résignation avec de fausses évidences. Or d'autres solutions sont possibles.
La CGT propose de porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites en élargissant les revenus servant de base aux cotisations (intéressement, participation, stock-options...), augmentant les cotisations patronales en les modulant en fonction de la politique de l'emploi des entreprises et en menant une autre politique de l'emploi. **Moins de chômage, augmenter les salaires, c'est plus de cotisations et moins de déficits.**

La retraite est un « salaire socialisé » qui trouve son assise la plus stable dans la solidarité intergénérationnelle (les actifs d'aujourd'hui cotisent pour payer les retraites d'aujourd'hui sans passer par les marchés financiers). Nous entendons bien défendre cet acquis majeur issu des luttes des générations passées et nous savons aussi que seule la mobilisation des salarié-e-s et des retraité-e-s permettra de faire échec aux régressions annoncées.

En lien avec la déclaration des fédérations des fonctionnaires CGT, FO, FSU , Solidaires, CFTC et CGC, nous réaffirmons sa volonté de préservation du système de retraite par répartition pour toutes et tous les salarié-e-s. De même, nous rappellons notre attachement au Code des pensions civiles et militaires et nous n'accepterons aucun nouveau recul.

DES A PRESENT, PREPARONS LA MOBILISATION !

Les retraites en France

- 899 € : pension moyenne pour les femmes retraitées,
- 1552 € : pension moyenne pour les hommes retraités,
- 46% des départs en retraite se font avec un minimum de 628,99 euros par mois.

Les « *propositions* » contre les retraites

Quelques exemples de propositions :

La Cour des Comptes
- Suppression de l'abattement fiscal de 10 %,
- Alignement le taux de CSG des retraités (6,6 %) sur celui des actifs (7,5 %)
- Désindexation de l'inflation (déjà mis en œuvre pour les retraites complémentairess du privé)

Le MEDEF
- 43 annuités en 2020
- Départ à au moins 65 ans vers 2040 !

La Commission Européenne
- Augmentation de l'âge légal de départ à la retraite (qui a déjà été relevé à 62 ans)
- Allongement de la durée de cotisation (déjà de 41 ans et 3 mois et en 2015 à 41,5 ans)
- Réforme des régimes spéciaux.

CAPN Mutation contrôleurs filière fiscale : L'action paie !

Devant le refus de l'administration de lever tous les blocages dans le cadre du mouvement de mutation national des contrôleurs de la filière fiscale, **les élu-e-s B ont décidé de ne plus siéger en CAPN jusqu'à satisfaction de leurs revendications.**
Dans un premier temps, le mardi 3 juin, il a été annoncé le recrutement de la liste complémentaire du concours interne normal. Par contre, la DG a refusé de revoir son projet de mutation.
Les élu-es ont ensuite été reçu-es par Monsieur PERRIN, chef du bureau RH, le lundi 10 juin, ce dernier leur a annoncé que des mutations complémentaires seraient prononcées afin qu'il y ait le moins de départements possible en déficit, notamment en province.
Par ailleurs, **il s'est engagé à mettre en place une véritable politique de recrutement dans la catégorie B afin de combler l'ensemble des vacances d'emplois des 2 filières pour le 1er septembre 2015**. En effet, il est impossible de réduire ce déficit avant cette date compte tenu des délais incompressibles de formation des contrôleurs.
Les élu-es ont donc commencé à siéger à compter du mardi 11 juin, afin d'évoquer l'ensemble de leurs dossiers.
La CAPN s'est terminée le 13 juin et la DG s'est engagée à fournir les résultats définitifs le 9 juillet.
Les élu-es CGT resteront extrêmement vigilant-e-s sur l'application des engagements pris par Monsieur PERRIN lors de l'audience du 10 juin et veilleront à ce que tous les collègues qui ont l'ancienneté nécessaire pour obtenir leur mutation l'obtiennent.

FUTUR-E-S SDF?

En matière de logement, la situation des agent-e-s parisien-ne-s devient catastrophique : pour l'année 2012, seules 134 demandes de logements sur 294 ont été satisfaites.
Nombreux-ses agent-e-s sont presque arrivé-e-s au terme de leur année en foyer et n'ont toujours pas reçu la moindre proposition de logement. Quel sera leur avenir?
Alors que les salaires sont gelés depuis 3 ans, les loyers parisiens explosent ne laissant aucune réelle possibilité de louer sur le parc privé.
La CGT revendique plus de logements dans les foyers meublés, l'augmentation du parc social et dénonce les politiques immobilières parisiennes qui aboutissent à l'alarmante situation des agent-e-s arrivé-e-s au 1/9/2013 sur la capitale.

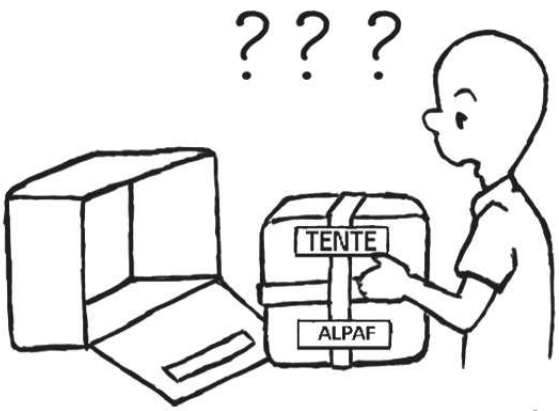

CETTE ANNÉE, LES COURRIERS DE L'ALPAF ONT CHANGÉ...

REVISION FONCIERE: LA DG DOIT REVOIR SA COPIE

La DG a envoyé 400 000 courriers de demandes de déclarations aux propriétaires défaillants signés par Bruno Bézard mais, **pour 240 000 propriétaires hors Paris, les coordonnées de la cellule révision foncière du site de Paganini ont été indiquées à tort.**
Ainsi, depuis le 5 juin, **des milliers de courriels, plus d'une dizaine de caisses de courriers et des centaines d'appels arrivent à Paganini!** Les agents de la division foncière doivent lire l'ensemble des courriels pour les expédier dans les bons départements. La ligne téléphonique dédiée étant saturée, les propriétaires appellent les autres services du site pour essayer d'obtenir un renseignement. Les collègues des SIP de France ne semblent pas être informés de cette erreur car ils contactent les services en charge du foncier à Paganini pour avoir des explications. **Des propriétaires de banlieue mais également de Province (dont un de Bordeaux) font le déplacement sur le site alors qu'ils auraient dû être reçus par les services de leur département!** L'accueil du SIP de Paganini oriente ainsi chaque jour des propriétaires sans bien à Paris vers les CDIF et le PELP.
Peu d'informations nous ont été données sur les solutions recherchées par GF3A - bureau de la Direction Générale gérant la révision foncière - (hormis un renvoi téléphonique) ni même sur l'organisation mise en place sur le site pour gérer cet « *incident* » (dixit GF3A) ! Silence de la hiérarchie! Pendant ce temps, les agents réparent les « pots cassés » et doivent malgré tout assurer leurs missions quotidiennes. Affaire à suivre...

LES AGENTS DU 17ème EN COLERE

Les agents du 17ème en ont ras le bol. Les travaux titanesques (avec désamiantage) sur ce site occupé durent depuis déjà 18 mois et ne sont toujours pas finis. A ceux-ci s'ajoutent des postes non pourvus à près de 50%, les problèmes d'habilitations et de responsabilités, la désorganisation de l'accueil. Les conditions de travail sont plus que déplorables, la pression des objectifs insoutenable.

Le 11 juin, près de 80 agent-e-s, y compris les collègues de l'accueil, se sont rassemblés dès 8h30 devant le bâtiment pour avertir le public et, de nouveau, la direction des problèmes du 17ème Reims. Le site n'a donc pu ouvrir au public qu'en fin de matinée.
Des photos des travaux ont été exposées pour que toutes et tous prennent conscience des conditions et des dangers qu'encourent le public et les agent-e-s sur ce site.

Une délégation de 3 responsables de la direction, dont M Chabroux chef de pôle Nord Est, est venue pour une audience extraordinaire de plusieurs heures. Les agent-e-s, soutenue-s par leurs organisations syndicales CGT, Solidaires et FO, ont pu exprimer les dysfonctionnements du site, les nuisances qu'ils subissent et leur abattement face à l'inertie d'une direction sourde et aveugle. Les représentants de la DRFIP se sont dits préoccupés par la situation et ont feint la stupéfaction en découvrant certains problèmes dénoncés par les collègues, occultant ainsi les pétitions remises, audiences, droits d'alerte et interpellations de la CGT durant les CTL et CHSCT.
Comme à sa mauvaise habitude, la direction n'a eu qu'un discours "explicatif" sans réelle solution.

Mais **devant la colère des agents qui interpellent la DG pour obtenir en priorité des affectations sur les sites parisiens déficitaires (dont le 17ème) et l'appel des listes complémentaires C et B, M. Chabroux s'est engagé à livrer rapidement en retour aux agents les conclusions de ses discussions avec le DRFIP** et a organisé dès l'après midi, à la demande des agent-e-s de l'accueil, une réunion sur ce sujet.

Le 19 juin, les agent-e-s du 17ème ont interpellé M Parini pour avoir des réponses à leurs questions ; elles/ils seront vigilant-e-s face aux promesses de la direction.
Dernière minute: une autorisation d'absence exceptionnelle d'une journée a été accordée à l'ensemble des agent-e-s du site.